

# Classes surchargées au collège de Blainville : la décision du préfet et de l'académie est tombée

Malgré une mobilisation importante, élus, enseignants et parents d'élèves de Blainville-sur-Orne (Calvados) n'ont pas obtenu gain de cause. Il n'y aura pas d'ouverture de classe.



Il n'y aura pas d'ouverture de classe au collège de Blainville-sur-Orne.

Le conflit autour d'une ouverture de classe au collège Langevin-Wallon à Blainville-sur-Orne, près de Caen, qui dure depuis la rentrée du 1er septembre 2020, se termine. En effet, lors d'une réunion en présence des maires de Saint-Aubin d'Arquenay, de Bénouville et de Blainville, la préfecture et l'inspection académique ont gardé une position ferme. Il n'y aura pas d'ouverture de classe au collège.

Lire aussi : Grève au collège de Blainville-sur-Orne : rentrée perturbée

Pas d'ouverture de classe

Vendredi 4 septembre à midi, le maire de [Blainville-sur-Orne](#), Lionel Marie, est ressorti d'une réunion en préfecture, en présence des autres maires de [Bénouville](#) et de [Saint-Aubin-d'Arquenay](#), et de Jean-Philippe Vennin, secrétaire général de la préfecture. Cette réunion consistait à défendre une, voire deux, ouvertures de classes au collège Langevin-Wallon à [Blainville-sur-Orne](#). Interrogé, Lionel Marie s'est dit partagé.

Sur la question de fond de l'ouverture de classes, les représentants de la préfecture et de l'Inspection académique restent bloqués sur leurs positions, avec pour principe de ne pas ouvrir de nouvelle classe.

Pourtant le maire était venu avec un dossier important et complet rappelant l'historique et sur les problèmes datant du début d'année. Ces derniers alertaient déjà sur le fait d'un manque de moyens et du soutien de la ville aux enseignants et aux parents d'élèves dans leur démarche d'ouverture de classe.

Mais ils sont restés sourds à mes arguments, regrette-il encore.

## La sécurité des élèves sous surveillance

Seule avancée dans ce conflit. Dans un arrêté pris jeudi 3 septembre, le maire blainvillais demandait au préfet du calvados « de diligenter sans délai une mission permettant de constater concrètement les conditions d'accueil des élèves et de décider des préconisations nécessaires à prendre en matière de sécurité ».

Lire aussi : A [Blainville-sur-Orne](#), le maire menace de suspendre les cours des 6e et 3e

Le préfet s'est engagé « à envoyer la commission départementale de sécurité pour vérifier si l'établissement est bien aux normes. » De même, sous la conduite de l'inspection académique, les trois maires vont engager un travail de prospective liée à l'évolution du territoire en termes de population à scolariser.

Mais en attendant, du fait que les classes de 6e et de 3e sont déjà à un seuil maximum, tout prochain élève souhaitant s'inscrire au collège de Blainville en cours d'année sera réorienté vers un autre établissement.

Mais dans le cas où rien n'était fait au niveau de la sécurité des élèves, qui sont dans des classes surchargées, avec une disposition de tables devant les portes des issues de secours, ajoute le magistrat de Blainville, je reprendrai un arrêté. Et ce ne sont pas des menaces qui m'en empêcheront.

